



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mélanome

Question écrite n° 3760

Texte de la question

M. Jean-Pierre Door attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les maladies de la peau et plus précisément sur le cas du mélanome. En effet, dans le cas du mélanome, comme dans tous les cancers, des cellules anormales se multiplient abondamment de façon inhabituelle. Dans le cas du mélanome, ce sont les mélanocytes, cellules responsables de la couleur de peau, qui sont touchés. 10 %, c'est le nombre d'augmentation du nombre de nouveaux cas par an depuis 50 ans. 14 325 nouveaux cas ont été estimés en 2015. 1 773 décès ont été estimés en France dus au mélanome cutané en 2015. Enfin, 80 % des décès liés au mélanome sont parmi les cancers de la peau. Une association « Vaincre le mélanome » a d'ailleurs été créée en juin 2009 par des bénévoles concernés par cette maladie et qui ont souhaité s'investir pour aider les chercheurs et praticiens, et soutenir les patients et leurs proches. Cette association vient récemment de créer un film destiné à la prévention et au dépistage précoce du mélanome. C'est pourquoi il lui demande s'il envisage la diffusion de ce film vidéo dans les collèges afin de pouvoir informer les jeunes sur les risques engendrés par cette maladie.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Door](#)

Circonscription : Loiret (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3760

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Éducation nationale](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 décembre 2017](#), page 6248

Question retirée le : 19 décembre 2017 (Fin de mandat)